



MUNICIPALITÉ
DE
SAINT-PREX

Décisions municipales

Entre le 31 mai et le 28 juin 2010, la Municipalité:

- ❖ a délivré quatre permis de construire, deux permis de fouille et un d'usage du domaine public;
- ❖ a autorisé cinq abattages d'arbres;
- ❖ a octroyé, sous réserve des autorisations cantonale et fédérale, la bourgeoisie de Saint-Prex à deux candidats;
- ❖ a répondu positivement à une demande de soutien financier et négativement à deux autres demandes;
- ❖ s'est déterminée sur un rapport de police.

Elle a également pris les décisions suivantes:

Bâtiments communaux. La Municipalité adjuge à P&H les nettoyages des vitres des collèges du Chauchy, du Cherrat, de Sous-Allens et du centre du Vieux-Moulin.

Bibliothèque communale. La Municipalité adjuge à l'entreprise Dessaux la fabrication d'une armoire en sapin.

Centre culturel et sportif du Vieux-Moulin. La Municipalité adjuge la fourniture d'une auto-laveuse à la maison Johnson Diversey et la réparation de cinq luminaires encastrés à Duc & Perreten.

Collège du Cherrat. La Municipalité adjuge la réparation de deux stores à la maison Lamelcolor.

Conteneurs enterrés. La Municipalité adjuge à Grunderco le remplacement du conteneur incendié au chemin du Canard.

Fête nationale. La Municipalité confie à l'imprimerie Carrara l'impression de 3000 papillons.

Imm. Perdtemps 1. La Municipalité adjuge les travaux d'électricité du local du rez-de-chaussée à Roulin Electricité et le remplacement du lave-linge à Morand Electroménager.

Panneaux publicitaires. La Municipalité autorise l'installation de six panneaux à la route de Morges 20.